

# FERMOSCOPIE

# 2021

2020

2018

2017

2016

2015

2014

2013

2012

2011

2010

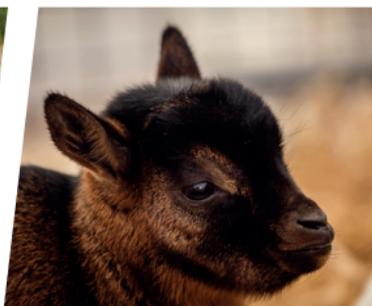
2009

2008

2007

2006

2005



# CERFRANCE

SAÔNE-ET-LOIRE



## Entreprendre, ensemble

2021 teste une nouvelle fois la capacité d'adaptation des exploitations face aux aléas climatiques, économiques et sanitaires. La seule certitude pour l'avenir est la nécessité pour toute exploitation de conserver des marges de manœuvre, de la trésorerie, et des perspectives d'innovation.

Dans ce contexte, la formation et l'information sont primordiales pour faire évoluer son schéma de pensée, ses idées et ressentir les mutations profondes de l'agriculture et de la société qui nous entoure.

La PAC qui sera mise en place en 2023 insufflera une nouvelle dynamique pour les exploitations, dont les aides représentent, pour certaines, jusqu'à 40 % du chiffre d'affaires. Des adaptations pourront être nécessaires selon les choix qui s'offrent à vous et le niveau d'exigences règlementaires correspondant.

Comme la PAC, les décisions politiques vont dans le sens de décarboner les activités humaines. Ainsi l'agriculture doit aussi jouer sa partition dans ce domaine. Les adaptations sont nombreuses, comme la production d'énergie renouvelable ou la contribution à réduire ses émissions de gaz à effet de serre.

Cerfrance est à vos côtés pour vous accompagner et anticiper ces mutations, que ce soit par exemple grâce à la réalisation de bilan carbone, à l'information personnalisée sur la PAC ou à l'approche pluridisciplinaire des projets des exploitations. Tous les projets ont leur place et leur intérêt pour cohabiter dans l'agriculture de demain.

Belle Fermoscopie à tous !

Vincent LANDROT  
Président de CERFRANCE Saône-et-Loire

Analyses - statistiques : Emmanuel GROS et Aude GILLET

Analyse et rédaction : Bruno LAURENT, Emilie GOLIN, Adrian ROCHE, Nathalie LEBEAU, Flavie CHAPUIS, Eric JEANNIN, Pascale LAURAIN, Stéphanie NECTOUX et Florence PONT

Responsable du conseil : Emilie GOLIN

Mise en page : Aurélie DESCHAMPS

Impression : Esprit Com - PARAY-LE-MONIAL

	La Ferme 71	p. 4-5
	Bovins viande	p. 7-16
	<i>Ensemble</i>	p. 8-9
	<i>Naisseur</i>	p. 10-11
	<i>Finition femelles</i>	p. 12-13
	<i>Engraisseurs</i>	p. 14-15
	Grandes cultures	p. 17-20
	Bovins lait	p. 21-24
	Porcins	p. 26-27
	Volailles	p. 28-29
	Ovins	p. 30-31
	Caprins	p. 32-33
	Agriculture biologique	p. 34-36
	Tendances	p. 37-39



# La Ferme 71

## 2021 : des prix, du gel et de l'eau

**Météo**  
La sécheresse tant redoutée aura finalement laissé place à une année marquée par un gel sévère, de la grêle, des zones inondées et un été pluvieux.

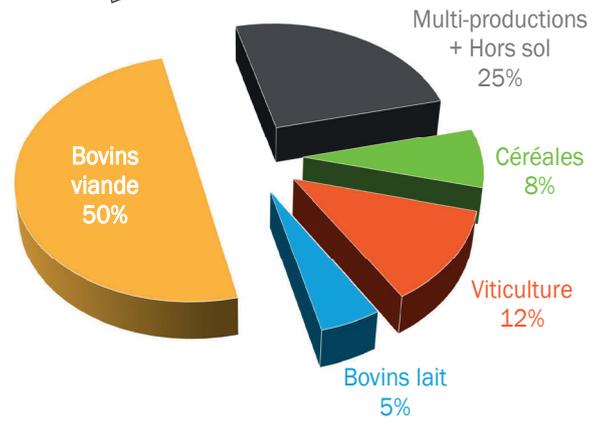
**Cultures**  
Le revenu moyen repart à la hausse, porté par la flambée des cours. La situation est toutefois difficile dans les zones impactées par la grêle et les inondations.

**Bovins viande**  
L'absence de sécheresse et l'embellie sur le prix de la viande (des femelles en particulier) redonnent le moral à nos éleveurs.

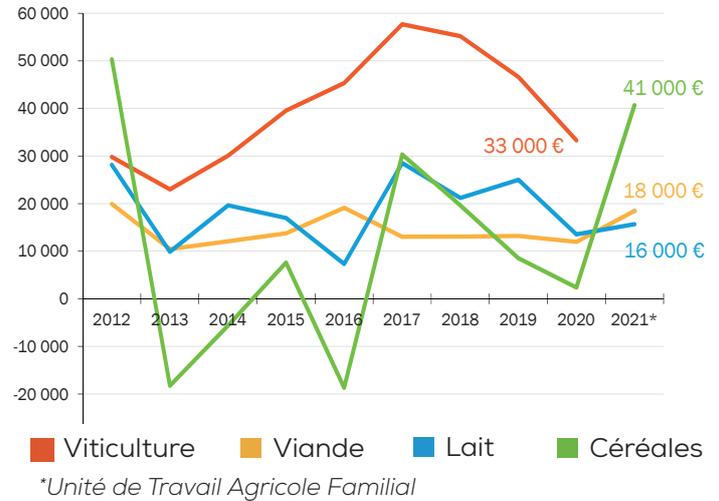
**Bovins lait**  
Malgré une conjoncture favorable (marché du lait stable et céréales bien valorisées), la hausse des prix des matières premières neutralise la hausse des revenus.

**Viticulture**  
Le gel a détruit 55% des récoltes du vignoble. Cependant, la pression de la demande est très forte : une hausse importante des cours est attendue.

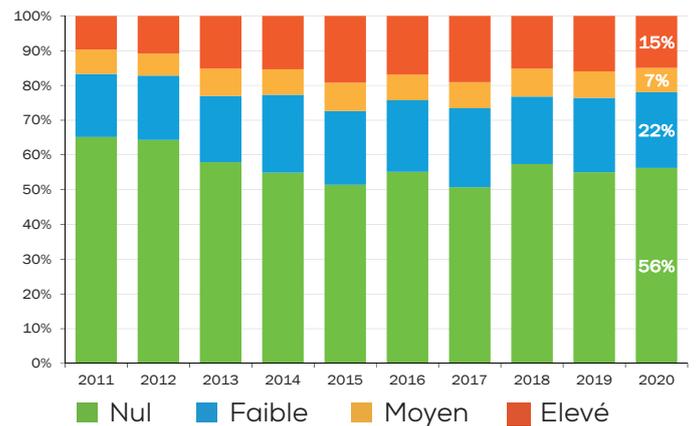
## Présentation de l'échantillon de 2 000 exploitations



## Evolution des revenus par UTAF\*



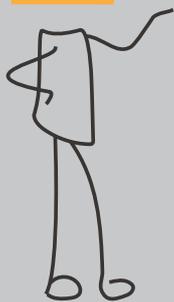
## Analyse du risque



Le niveau de risque d'une exploitation est analysé à partir de 4 critères économiques et financiers :

- L'efficacité économique mesurant la part du produit brut disponible pour se rémunérer, rembourser les annuités et autofinancer des investissements,
- Les annuités / produit brut,
- Le taux d'endettement,
- La solvabilité qui détermine la capacité à faire face au remboursement des dettes CT.

Mes notes



## Bovins viande

Après 3 ans de sécheresse estivale, un été fourrager enfin favorable !

**Un cheptel allaitant qui poursuit son recul :** en 4 ans, le troupeau départemental a perdu 8 % de ses effectifs.

Les causes de ce recul : la diminution de la taille des troupeaux afin d'améliorer l'autonomie fourragère, la charge de travail et le manque de renouvellement des générations (en 2018 : 1 cédant sur 4 n'a pas de repreneur).

**Après 3 années de sécheresses sévères, l'année 2021 donne un peu de répit à nos prairies, à nos animaux et à nos éleveurs.**

Les hangars sont pleins et les animaux sont en «état». L'automne s'annonce tout aussi favorable.

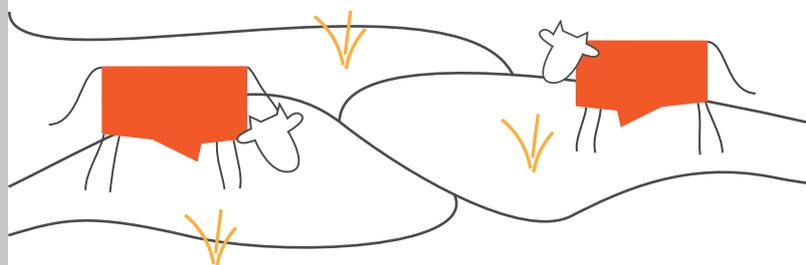
**Enfin une embellie des prix de marché :** La tendance devrait se maintenir dans le temps, notamment sur le prix de vente des femelles, grâce à la forte demande en viande hachée amorcée pendant le confinement.

**Un revenu agricole 2021 situé au niveau de celui de 2017,** soit 18 500 € / UTAF.

Plusieurs facteurs favorables expliquent ce niveau de revenu : les prix de marché avantageux, des kilos vifs produits grâce à l'herbe, un coup de frein sur les investissements.

**Un moral retrouvé** grâce aux facteurs économiques et climatiques favorables.

Cependant, l'avenir dégage une ambiance soucieuse. La prochaine PAC et la flambée des charges (engrais, aliments, GNR...) inquiètent.



Mes questions

## LES RESSOURCES

1.54 UMO dont 1.44 UTAF\*  
 93 vêlages  
 147 ha dont 11 ha SCOP  
 151 UGB  
 Capitaux : 535 000 €  
 Endettement : 35 %  
 TNG : 7 100 €

\*Unité de Travail Agricole Familial

Amélioration de la marge brute grâce à l'autonomie alimentaire

## 6 LA RICHESSE DÉGAGÉE

Résultat courant par UTAF



Ensemble des bovins viande

## 2 LA PRODUCTION

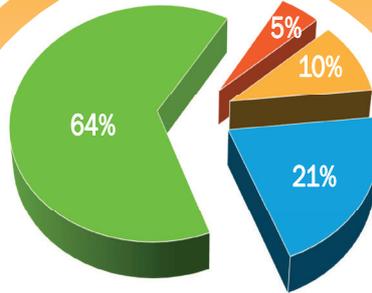
Prix de vente moyen par tête



Primes et aides diverses par UGB



Produits bovins par UGB



## 5 L'EBE

EBE (2020) = 48 550 €

Annuités : 25 700 €

Prélèvements privés : 26 300 €

Solde de Trésorerie : - 3 450 €



## 3 LES CONSOMMATIONS DIRECTES PAR UGB

2021	2020
Aliments* : 187 €	Aliments* : 217 €
Vétérinaires : 58 €	Vétérinaires : 62 €
Autres : 67 €	Autres : 78 €

\* Y compris aliments grossiers et prélevés

Marge brute par UGB



## 4 LES CONSOMMATIONS INDIRECTES (/Ha)

	2021	2020
Frais de mécanisation	316 €	308 €
Bâtiments	61 €	61 €
Foncier	142 €	140 €
Main-d'œuvre	72 €	76 €
Frais financiers	18 €	18 €
Autres	118 €	116 €
<b>TOTAL par Ha</b>	<b>725 €</b>	<b>718 €</b>

# LES RESSOURCES

1.51 UMO dont 1.42 UTAF\*  
 94 vêlages  
 146 ha dont 11 ha SCOP  
 145 UGB  
 Capitaux : 513 200 €  
 Endettement : 36 %  
 TNG : 4 100 €

\*Unité de Travail Agricole Familial

Meilleurs résultats techniques et prix de vente en hausse

# LA RICHESSE DÉGAGÉE

Résultat courant par UTAF

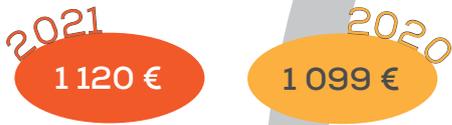


Bovins viande naisseurs

2021 : Résultats prévisionnels

# LA PRODUCTION

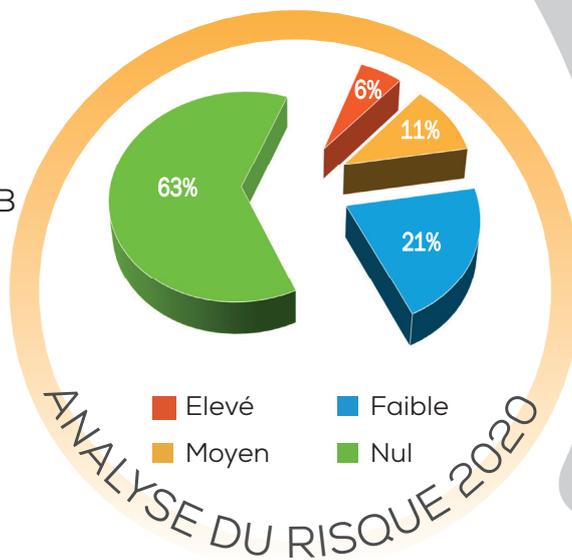
Prix de vente moyen par tête



Primes et aides diverses par UGB



Produits bovins par UGB



# L'EBE

EBE (2020) = 46 500 €  
 Annuités : 24 400 €  
 Prélèvements privés : 24 150 €  
 Solde de Trésorerie : - 2 050 €



# LES CONSOMMATIONS DIRECTES PAR UGB

2021	2020
Aliments* : 194 €	Aliments* : 202 €
Vétérinaires : 59 €	Vétérinaires : 59 €
Autres : 70 €	Autres : 63 €

\* Y compris aliments grossiers et prélevés

Marge brute par UGB



# LES CONSOMMATIONS INDIRECTES (/Ha)

	2021	2020
Frais de mécanisation	302 €	294 €
Bâtiments	57 €	57 €
Foncier	134 €	133 €
Main-d'oeuvre	66 €	70 €
Frais financiers	18 €	18 €
Autres	113 €	111 €
<b>TOTAL par Ha</b>	<b>688 €</b>	<b>681 €</b>

## LES RESSOURCES

1.67 UMO dont 1.61 UTAF\*  
 101 vêlages  
 173 ha dont 13 ha SCOP  
 184 UGB  
 Capitaux : 617 300 €  
 Endettement : 33 %  
 TNG : 11 700 €

\*Unité de Travail Agricole Familial

## LA PRODUCTION

Prix de vente moyen par tête



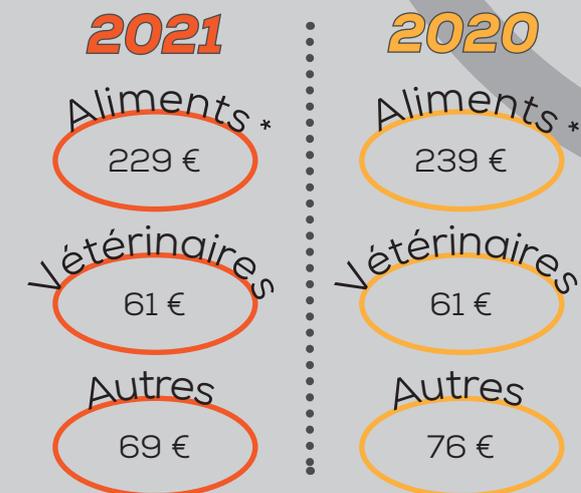
Primes et aides diverses par UGB



Produits bovins par UGB



## LES CONSOMMATIONS DIRECTES PAR UGB



\* Y compris aliments grossiers et prélevés

Marge brute par UGB



2021 : Résultats prévisionnels

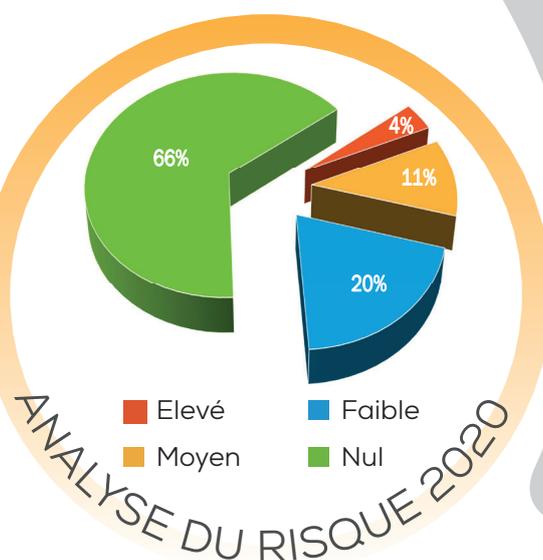
Un marché des femelles favorable

## LA RICHESSE DÉGAGÉE

Résultat courant par UTAF



Bovins viande  
 finition femelles



## L'EBE

EBE (2020) = 61 000 €  
 Annuités : 32 800 €  
 Prélèvements privés : 35 550 €  
 Solde de Trésorerie : -7 350 €



## LES CONSOMMATIONS INDIRECTES (/Ha)

	2021	2020
Frais de mécanisation	329 €	320 €
Bâtiments	60 €	60 €
Foncier	159 €	158 €
Main-d'oeuvre	75 €	80 €
Frais financiers	16 €	16 €
Autres	111 €	110 €
<b>TOTAL par Ha</b>	<b>750 €</b>	<b>742 €</b>

## LES RESSOURCES

1.71 UMO dont 1.59 UTAF\*  
 92 vêlages  
 169 ha dont 18 ha SCOP  
 186 UGB  
 Capitaux : 709 000 €  
 Endettement : 32 %  
 TNG : 50 100 €

\*Unité de Travail Agricole Familial

## LA PRODUCTION

Prix de vente moyen par tête



Primes et aides diverses par UGB



Produits bovins par UGB



## LES CONSOMMATIONS DIRECTES PAR UGB

2021	2020
Aliments* 259 €	Aliments* 269 €
Vétérinaires 53 €	Vétérinaires 53 €
Autres 88 €	Autres 94 €

\* Y compris aliments grossiers et prélevés

Marge brute par UGB



2021 : Résultats prévisionnels

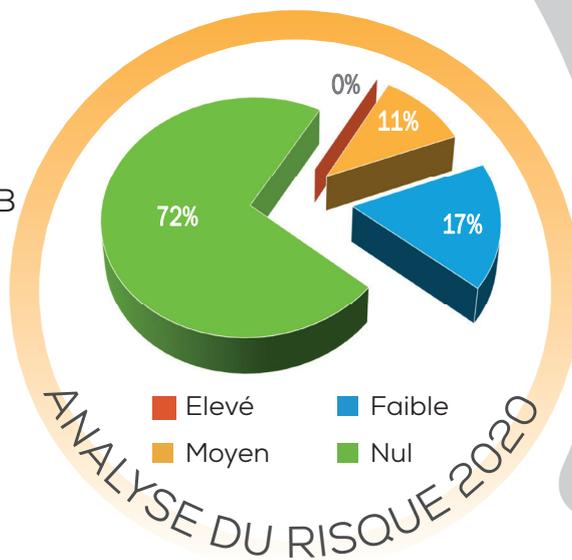
Effacité économique et amélioration de la trésorerie nette globale

## LA RICHESSE DÉGAGÉE

Résultat courant par UTAF



Bovins viande engraisseurs



## L'EBE

EBE (2020) = 60 200 €  
 Annuités : 34 100 €  
 Prélèvements privés : 33 200 €  
 Solde de Trésorerie : -7 100 €



## LES CONSOMMATIONS INDIRECTES (/Ha)

	2021	2020
Frais de mécanisation	377 €	368 €
Bâtiments	71 €	71 €
Foncier	143 €	141 €
Main-d'oeuvre	90 €	95 €
Frais financiers	18 €	18 €
Autres	121 €	119 €
<b>TOTAL par Ha</b>	<b>820 €</b>	<b>812 €</b>

# Bovins viande

## LES COÛTS DE PRODUCTION

- Ensemble
- Mâles maigres-Fem. maigres
- Mâles maigres-Fem. grasses
- Mâles gras-Fem. grasses

Productivité : T / UMO	31	29	36	41
Productivité : kg vif / UGB	307	288	312	336
Taux d'autonomie	73%	73%	72%	67%
Charges opérat. / kg vif	1.29	1.29	1.32	1.45
Charges de struct. / kg vif	2.11	2.20	2.06	1.92
Prix de revient / kg vif	2.79	2.82	2.75	2.88
Prix d'équilibre / kg vif	2.32	2.28	2.54	2.53
Prix de vente / kg vif	2.36	2.30	2.53	2.47
Revenu moy. / UTAF (€)	12 K€	12 K€	17 K€	12 K€

## POUR CONCLURE...

Malgré un contexte 2021 favorable, gardons l'enseignement des 3 années de sécheresse :

- calculer le bilan fourrager annuel **pour lutter contre le gaspillage**,
- analyser les fourrages **pour garantir le bon équilibre des rations**,
- pratiquer le pâturage tournant **pour optimiser les kilos produits par l'herbe**,
- implanter de nouvelles espèces fourragères plus résistantes aux aléas et garantissant un meilleur apport en protéines (météil, luzerne...),
- limiter les UGB improductives,
- optimiser les performances du troupeau.

## Les enjeux pour demain

### Un enjeu climatique :

En 10 ans, 5 sécheresses !

Bien que 2021 ait été une année « normale », il faut s'attendre à revivre ces phénomènes, voire à ce qu'ils s'intensifient.

Comment, combien et quoi récolter pour affourager 2 périodes dans l'année ?

### Un enjeu de transmission :

Comment faciliter les reprises ?

Comment garantir une efficacité économique pour rendre ce métier attractif ?

### Et avant tout un enjeu économique :

La flambée des prix des matières premières et de l'énergie va impacter les élevages. Ils devront s'adapter à la prochaine PAC tout en étant attentifs aux exigences des consommateurs.

Quel schéma d'élevage pour demain compte tenu de la nouvelle prime à l'UGB : faut-il relancer l'engraissement ? Et toujours, en garantissant le bien-être animal et une production respectueuse de son environnement.

# Grandes cultures

## Le paradoxe 2021 : aléas climatiques inédits et marchés qui s'envolent

Après une modeste récolte 2020, **la récolte 2021 française est en nette hausse**, en lien avec l'augmentation des surfaces et des rendements. Elle s'inscrit dans un contexte de production mondiale record, qui ne suffit pourtant pas à reconstituer les stocks.

**En Saône-et-Loire, la campagne est impactée par des aléas climatiques d'ampleur** (gel, fortes pluies, inondations). Ils ont conduit à des moissons tardives et dégradées.

Pour autant, cette campagne exigeante agronomiquement s'accompagne d'une euphorie certaine : du côté des marchés, l'envolée des coûts du fret rend la production française compétitive, favorisant les exportations vers ses marchés traditionnels. **Les cours affichent une fermeté bienvenue, impactés par la sécheresse canadienne, la récolte russe décevante et la forte demande mondiale.**

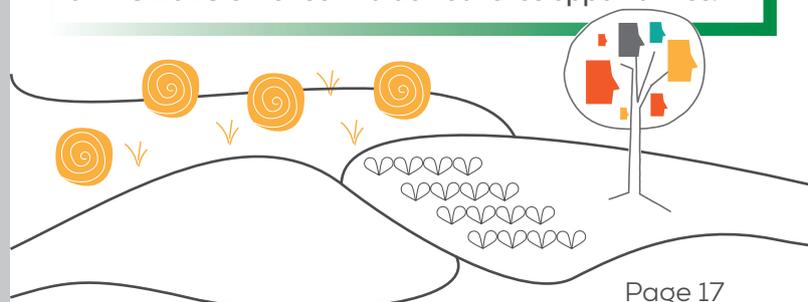
**Conséquence : c'est le retour à la rentabilité, avec un ratio EBE / produit brut attendu à 38 %**, soit 15 points de plus qu'en 2020 !

Côté coûts, si les charges opérationnelles se stabilisent, les charges de structure augmentent de 30 € / ha, impactées par le coût de l'énergie. Mais comme les produits atteignent 1 400 € / ha, le résultat prévisionnel / UTAF s'élève à 40 700 €. **De ce fait, les trésoreries se confortent et les bilans s'assainissent.**

**La campagne 2022 commence à peine que certaines charges sont déjà sous tension** (carburant, engrais). Dans un contexte de transition vers une agriculture plus vertueuse, garder le cap de la rentabilité est un travail quotidien. **Ainsi, la connaissance de son coût de production est primordiale.**

Au-delà de la contractualisation prévue dans le cadre de la loi Egalim2, les charges engagées doivent être en lien avec le potentiel de produit.

Entre image redorée et moral retrouvé chez les céréaliers, **la conjoncture est favorable pour anticiper la réforme de la PAC 2023 et réfléchir à de nouvelles opportunités.**



## LES RESSOURCES

1.40 UMO dont 1.29 UTAF<sup>1</sup>  
 170 ha dont 160 ha de COPJ<sup>2</sup>  
 Capitaux : 388 700 €  
 Endettement : 51 %  
 TNG : 36 700 €

<sup>1</sup> Unité de Travail Agricole Familial  
<sup>2</sup> Céréales + Oléo-Protéagineux + Jachères

## LA PRODUCTION

Produit COPJ par ha de COPJ



Primes par ha de COPJ



Autres produits par ha de COPJ



## LES CONSOMMATIONS DIRECTES PAR HA DE COPJ

2021	2020
Engrais : 228 €	Engrais : 239 €
Semences : 112 €	Semences : 114 €
Traitements : 143 €	Traitements : 145 €
Assurances : 53 €	Assurances : 51 €
Divers : 9 €	Divers : 9 €

Marge brute par ha de COPJ



## Des résultats qui s'envolent

## LA RICHESSE DÉGAGÉE

Résultat courant par UTAF

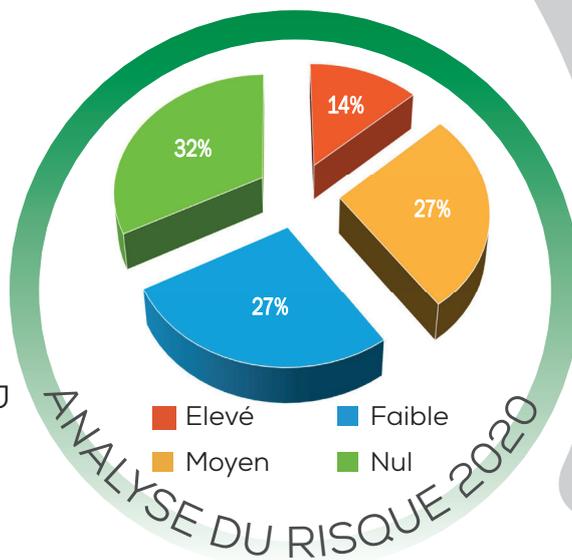


Grandes cultures

2021 : Résultats prévisionnels

## L'EBE

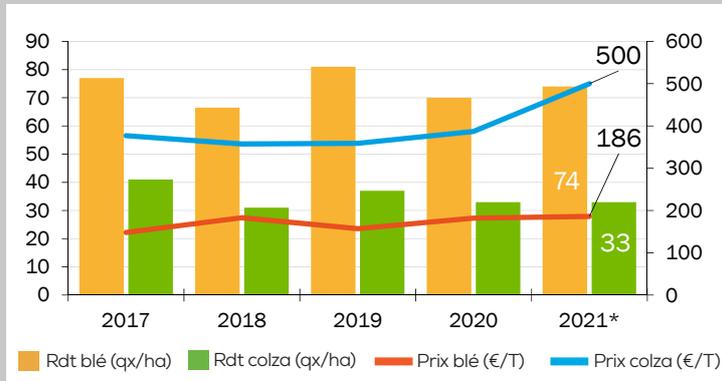
EBE (2020) = 48 100 €  
 Annuités : 35 600 €  
 Prélèvements privés : 24 900 €  
 Solde de Trésorerie : -12 400 €



## LES CONSOMMATIONS INDIRECTES (/Ha de SAU)

	2021	2020
Frais de mécanisation	520 €	472 €
Bâtiments	22 €	22 €
Foncier	130 €	126 €
Main-d'oeuvre	52 €	78 €
Frais financiers	17 €	17 €
Autres	90 €	87 €
<b>TOTAL par Ha</b>	<b>831 €</b>	<b>802 €</b>

## EVOLUTION DES PRIX ET RENDEMENTS



## POUR CONCLURE...

### Facteurs clés de succès

**En plus de la classique maîtrise des charges, les facteurs de différenciation du résultat 2021 se situent au niveau du produit.**

Les rendements, eux-même corrélés à la localisation des parcelles des exploitations, font la différence. En effet, les divers aléas climatiques de 2021 ont eu un impact négatif marqué dans certains secteurs du département, pouvant conduire à une perte de chiffre d'affaires de 440 € / ha.

Dans ces conditions, et sans assurance pour compenser, on estime le résultat à - 30 k€ / UTAF. De quoi faire réfléchir, à l'aube de la réforme du système assurantiel.

### Perspectives

Cette année 2021 atypique aura été riche d'enseignements, entre exigence agronomique et euphorie des marchés.

Pour 2022, la hausse des prix du carburant et des engrais engendrera probablement une baisse de rentabilité.

**Le recours à des leviers d'optimisation du résultat 2021 va être tentant. Mais la stratégie des chefs d'entreprise doit être globale.** Elle doit intégrer que tout investissement réalisé dans une logique d'optimisation doit permettre à l'exploitation de s'adapter au contexte de production de demain.

**Enfin, aborder cette transition avec une réserve de trésorerie confère de la sérénité pour relever ce défi !**

La hausse du coût de production maintient la pression sur le revenu des élevages laitiers, malgré l'embellie sur le marché des céréales

**La diversité des opérateurs se traduit par un fort écart de prix du lait :** en 2020, la moyenne de 367 € / 1 000 litres masque une disparité allant de 353 € à 379 € selon les laiteries.

**Cette situation est encore amenée à se renforcer en 2021,** dans un contexte cependant toujours favorable, du fait de marchés équilibrés.

**2021 est marquée par une nette hausse des charges de production** (aliments, carburants), sous l'effet de la flambée des cours de l'énergie.

Les exploitations laitières se retrouvent de ce fait sous tension, avec un prix de revient des 1 000 litres de lait encore en hausse de 4 €, pour s'établir à 361 €.

**Le revenu à 15 700 € / UTAF s'annonce décevant.** Il profite peu de la tenue du marché des céréales.

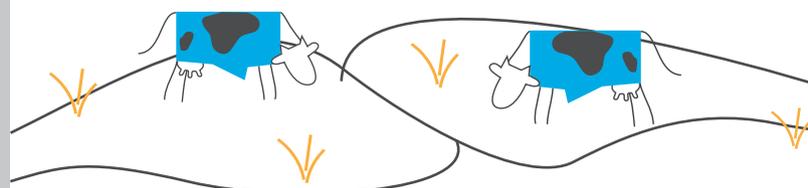
**Ceci en raison de la hausse des matières premières et de la difficulté à maintenir la production laitière,** avec des fourrages issus de la récolte 2020.

**L'efficacité économique,** appréciée à travers le ratio EBE / produit brut, **stagne** ainsi au niveau modeste de 27 %.

**Les trésoreries se tendent,** avec une trésorerie nette globale de nouveau négative, alors qu'elle venait tout juste de surmonter la crise laitière de 2016.

La fragilité de la trésorerie des élevages laitiers est perceptible : **alors que 80 % des élevages présentaient un risque nul ou faible en 2020, ils ne sont désormais plus que 68 %** dans cette situation.

Le retour aux investissements depuis trois ans, en lien avec un prix du lait stabilisé à un niveau satisfaisant, vient renforcer cette vulnérabilité.



# LES RESSOURCES

2.7 UMO dont 2.2 UTAF\*  
 159 ha dont 57 ha de COPJ  
 89 vaches laitières  
 646 000 litres vendus  
 Capitaux : 796 900 €  
 Endettement : 54 %  
 TNG : -11 000 €

\*Unité de Travail Agricole Familial

# La hausse significative des charges pénalise la trésorerie des élevages laitiers

Bovins lait

## LA RICHESSE DÉGAGÉE

Résultat courant par UTAF



## LA PRODUCTION

Prix du lait par 1 000L



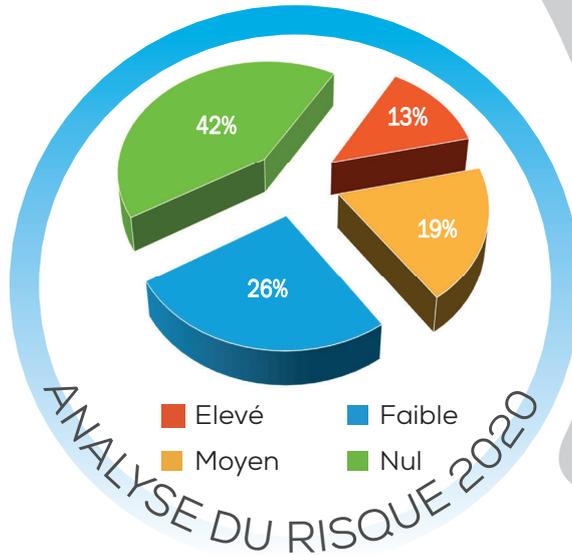
Produit viande par 1 000 L



Aides directes par 1 000 L



Total des produits par 1 000 L



## L'EBE

EBE (2020) = 108 500 €  
 Annuités : 64 300 €  
 Prélèvements privés : 42 600 €  
 Solde de Trésorerie : 1 600 €



## LES CONSOMMATIONS INDIRECTES (/1 000 L)

	2021	2020
Frais de mécanisation	105 €	107 €
Bâtiments	33 €	32 €
Foncier	16 €	17 €
Main-d'oeuvre	28 €	31 €
Frais financiers	8 €	8 €
Autres	40 €	41 €
<b>TOTAL par 1 000 L</b>	<b>232 €</b>	<b>238 €</b>
<b>TOTAL par Ha</b>	<b>1 452 €</b>	<b>1 421 €</b>

## LES CONSOMMATIONS DIRECTES PAR 1 000 L

2021	2020
Aliments* 131 €	Aliments* 120 €
Vétérinaires 16 €	Vétérinaires 15 €
Elevage et autres 40 €	Elevage et autres 39 €

\* Y compris aliments grossiers et prélevés

Marge brute par 1 000 L



2021 : Résultats prévisionnels

## L'encadrement des charges, meilleure arme pour résister aux aléas

	Groupe «Coût alim. élevé»	Groupe «Ensemble»
Surface en herbe (ares) VL	65	86
Aliments achetés (en € / 1 000 litres)	121	103
Marge brute (en € / 1 000 litres)	263	271
EBE / produit brut	24%	25%
Résultat courant / UTAF (en € / 1 000 litres)	16	21
Trésorerie nette globale (en €)	- 17 600	- 11 000
Taux d'endettement	56%	54%
Prix d'équilibre (en €)	346	339

\* Groupe « Coût alimentaire élevé » = 50 % d'élevages du groupe de référence qui ont le coût alimentaire le plus élevé

## POUR CONCLURE...

### Facteurs clés de succès

En période d'équilibre instable, comme c'est régulièrement le cas en lait, la maîtrise technique est fondamentale.

**L'analyse des élevages présentant le coût alimentaire le plus élevé met en évidence une charge supérieure de 18 € par 1 000 litres.**

Ces élevages présentent une efficacité économique inférieure d'un point. Surtout, leur trésorerie est davantage dégradée (-17 000 €) et leur endettement plus conséquent.

**Ils sont donc moins armés que les autres pour faire face au contexte de turbulences qui s'annonce.**

### Perspectives

Marchés peu prévisibles, fluctuation des cours des matières premières, changement climatique, réforme en cours de la PAC, autant d'éléments sur lesquels les éleveurs laitiers n'ont pas pris.

**Dans ce contexte fragile, il est malgré tout nécessaire de continuer à investir, développer et faire progresser les entreprises.** Il faut donc prendre des risques. Ceux-ci doivent être mesurés pour assurer la pérennité en cas d'aléas.

**Il est essentiel de disposer d'une capacité financière de sécurité, de manière à pouvoir faire preuve de résilience.**

Cela suppose d'agir sur ce dont la maîtrise est possible :

- la gestion technico-économique du troupeau, notamment la charge d'aliments achetés,
- l'encadrement des frais de mécanisation,
- mais aussi la recherche d'un niveau d'annuités raisonné, compatible avec le potentiel économique de l'entreprise.



Mes notes



Mes questions

## LES RESSOURCES

2.67 UMO dont 1.70 UTAF\*  
 104 ha dont 83 ha SCOP  
 157 Truies  
 Capitaux : 784 000 €  
 Endettement : 70 %  
 TNG : -68 000 €

\*Unité de Travail Agricole Familial

## L'embellie fut de courte durée, 2020 voit le début de la chute

(Echantillon Bourgogne Franche-Comté)

Porcins

## LA RICHESSE DÉGAGÉE

Résultat courant par UTAF



## LA PRODUCTION

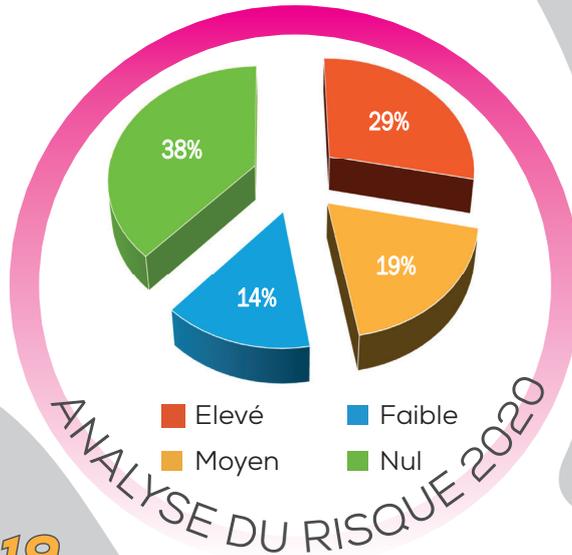
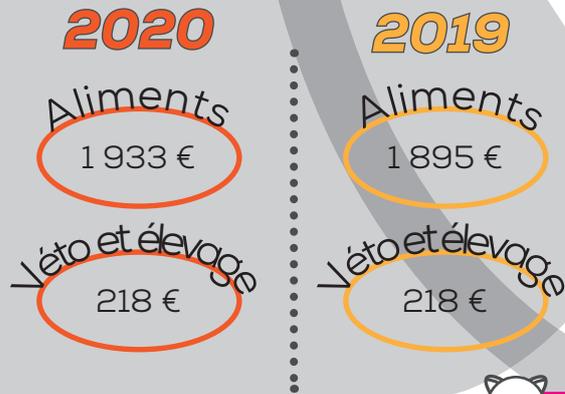
Produits porcs par truie



Produit brut total par ha



## LES CONSOMMATIONS DIRECTES PAR TRUIE



## L'EBE

EBE (2020) = 94 700 €  
 Annuités : 67 400 €  
 Prélèvements privés : 4 700 €  
 Solde de Trésorerie : 22 600 €



## LES CONSOMMATIONS INDIRECTES (/Ha)

	2020	2019
Frais de mécanisation	755 €	764 €
Bâtiments	270 €	270 €
Foncier	131 €	131 €
Main-d'œuvre	469 €	434 €
Frais financiers	122 €	121 €
Autres	472 €	463 €
<b>TOTAL par Ha</b>	<b>2 218 €</b>	<b>2 182 €</b>

## POUR CONCLURE...



Pendant le premier semestre 2020, les cours se maintiennent à un excellent niveau. Ensuite les cas de Fièvres Porcines Africaines (FPA) découverts en Allemagne provoquent le reflux des porcs sur le marché européen et une chute marquée des cours.

L'augmentation des charges d'aliments, conjuguée à la baisse des produits, provoque un effet ciseau qui fragilise les élevages les moins rentables, en 2020, et plus encore en 2021.

## LES RESSOURCES

1.38 UMO dont 1.09 UTAF\*  
 26 ha dont 12 ha SCOP  
 Capitaux : 293 800 €  
 Endettement : 64 %  
 TNG : 13 200 €

\*Unité de Travail Agricole Familial

Une demande soutenue, mais les charges compressent les résultats  
 (Echantillon Bourgogne Franche-Comté)

Volailles

## LA RICHESSE DÉGAGÉE

Résultat courant par UTAF

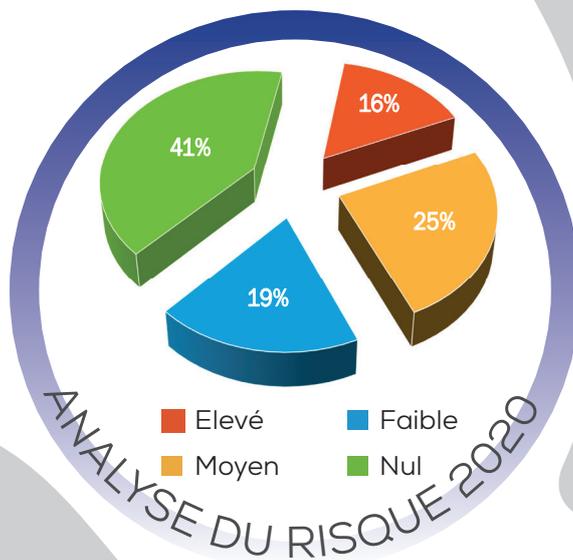


## LA PRODUCTION

Produits volailles par UMO



Produit brut total par UMO

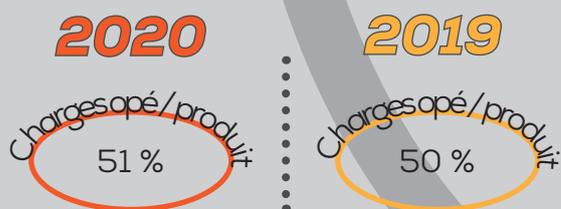


## 5 L'EBE

EBE (2020) = 47 400 €  
 Annuités : 31 200 €  
 Prélèvements privés : 23 200 €  
 Solde de Trésorerie : -7 000 €



## 3 LES CONSOMMATIONS DIRECTES



## 4 LES CONSOMMATIONS INDIRECTES (/Produit)

	2020	2019
Frais de mécanisation	13 %	15 %
Bâtiments	8 %	8 %
Foncier	2 %	2 %
Main-d'œuvre	7 %	7 %
Frais financiers	2 %	2 %
Autres	9 %	10 %
<b>TOTAL / Produit</b>	<b>41 %</b>	<b>44 %</b>

## POUR CONCLURE...

La croissance de la consommation dans le monde est de bon augure pour la filière.

Pour autant, la hausse du cours des aliments impacte la filière de manière significative. Le résultat des éleveurs tend à décroître mais l'hyper hétérogénéité des revenus masque des écarts considérables de productivité et de résultats techniques.

On note une croissance de la production d'œufs sur notre région depuis quelques années, avec des bons résultats techniques et économiques.

**Une année d'embellie grâce aux prix de ventes des agneaux**  
(Echantillon Bourgogne Franche-Comté)

**LES RESSOURCES**

1.38 UMO dont 1.31 UTAF\*  
108 ha dont 15 ha SCOP  
398 brebis  
81 UGB  
Capitaux : 262 200 €  
Endettement : 47 %  
TNG : 2 800 €

\*Unité de Travail Agricole Familial

**LA RICHESSE DÉGAGÉE**

Résultat courant par UTAF



**LA PRODUCTION**

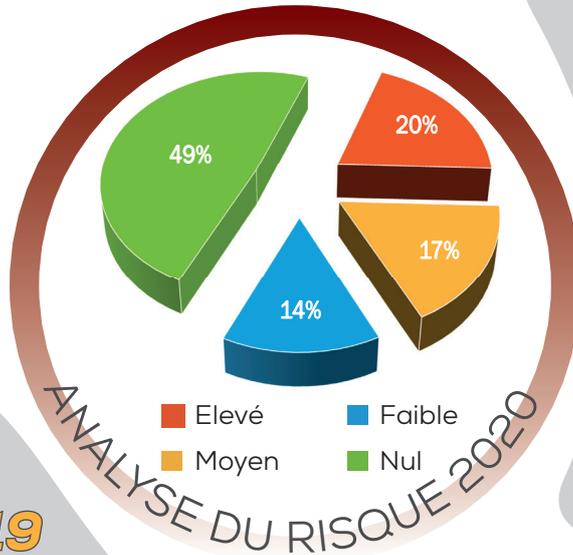
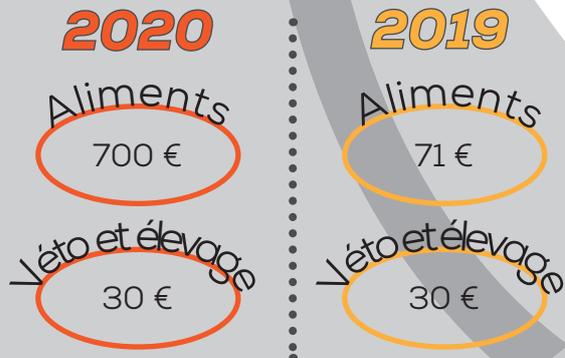
Prix des agneaux



Produit brut total par brebis



**LES CONSOMMATIONS DIRECTES PAR BREBIS**



**5 L'EBE**

EBE (2020) = 41 800 €  
Annuités : 17 700 €  
Prélèvements privés : 8 600 €  
Solde de Trésorerie : 15 500 €



**4 LES CONSOMMATIONS INDIRECTES (/Ha)**

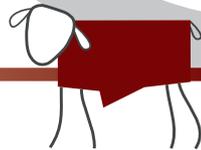
	2020	2019
Frais de mécanisation	297 €	302 €
Bâtiments	57 €	57 €
Foncier	100 €	100 €
Main-d'oeuvre	66 €	62 €
Frais financiers	16 €	16 €
Autres	127 €	126 €
<b>TOTAL par Ha</b>	<b>663 €</b>	<b>663 €</b>

**POUR CONCLURE...**

La difficulté à importer les agneaux (57 % de la viande consommée en France) a permis de revaloriser les agneaux français.

Les éleveurs ont pu profiter de la hausse des cours sur le marché intérieur, ce qui compense en partie l'impact économique de la sécheresse.

Dans un contexte où les charges en 2020 restaient stables, le résultat remonte à un niveau plus élevé de 4 000 € que la moyenne des dix dernières années.



## LES RESSOURCES

2.04 UMO dont 1.66 UTAF\*  
 38 ha dont 10 ha SCOP  
 102 chèvres  
 26 UGB  
 Capitaux : 220 100 €  
 Endettement : 58 %  
 TNG : -4 000 €

\*Unité de Travail Agricole Familial

## 2020, une demande soutenue par la Covid

(Echantillon Bourgogne Franche-Comté)

Caprins

## 5 LA RICHESSE DÉGAGÉE

Résultat courant par UTAF



## 2 LA MARGE BRUTE

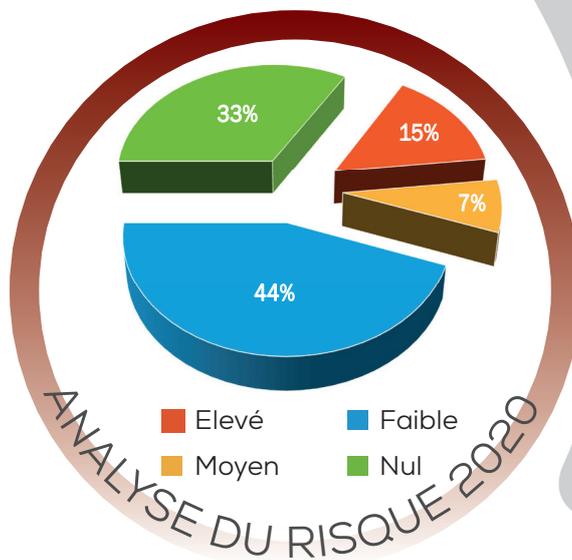
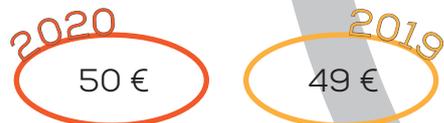
### Produit brut total par chèvre



### Aliments par chèvre



### Frais vétérinaires et d'élevage par chèvre



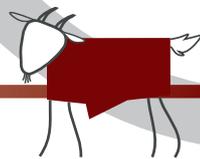
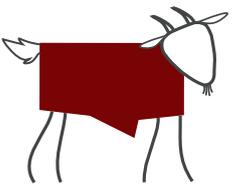
## 4 L'EBE

EBE (2020) = 33 900 €  
 Annuités : 12 900 €  
 Prélèvements privés : 3 100 €  
 Solde de Trésorerie : 17 900 €



## 3 LES CONSOMMATIONS INDIRECTES (/Ha)

	2020	2019
Frais de mécanisation	770 €	779 €
Bâtiments	205 €	205 €
Foncier	172 €	171 €
Main-d'œuvre	549 €	534 €
Frais financiers	50 €	50 €
Autres	540 €	529 €
<b>TOTAL par Ha</b>	<b>2 288 €</b>	<b>2 270 €</b>



## POUR CONCLURE...

La crise sanitaire a bouleversé les modes de commercialisation. Après quelques ajustements, les producteurs ont pu écouler la totalité de leur production.

Cependant, les capacités de production limitées ne permettent pas de développer beaucoup le chiffre d'affaires. **Les résultats sont hétérogènes selon la capacité des éleveurs à valoriser leur lait ; valorisation qui varie de 1,20 à 2,00 € / litre.**

L'autonomie fourragère a beaucoup joué sur la rentabilité au cours de ces années de sécheresse.

## LES RESSOURCES

1.37 UTAF\*  
185 ha dont 12 ha SCOP  
164 UGB  
84 vêlages

\*Unité de Travail Agricole Familial

## LA PRODUCTION

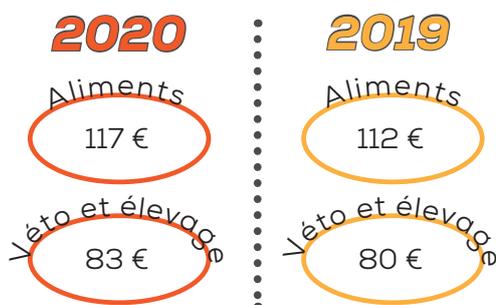
Produit brut total par UGB



Prix de vente moyen des bovins



## LES CONSOMMATIONS DIRECTES (/UGB)



## LES CONSOMMATIONS INDIRECTES (/Ha)

	2020	2019
<b>TOTAL par Ha dont :</b>	<b>664 €</b>	<b>663 €</b>
Frais de mécanisation	310 €	312 €
Bâtiments	56 €	56 €
Foncier	115 €	113 €

## LA RICHESSE DÉGAGÉE

Résultat courant par UTAF



## LES RESSOURCES

1.32 UTAF\*  
168 ha dont 140 ha SCOP

\*Unité de Travail Agricole Familial

## LA PRODUCTION

Rendement blé en Q par Ha



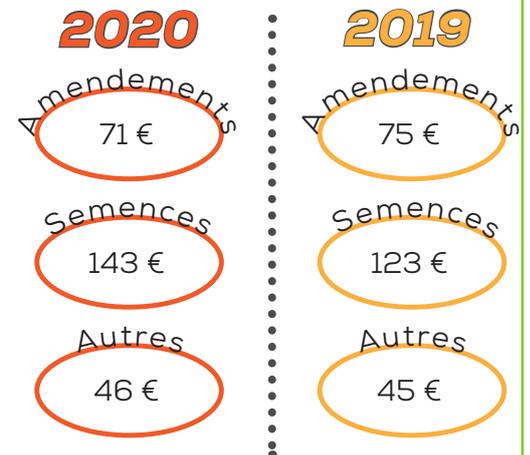
Prix du blé en € par T



Produit brut total / ha



## LES CONSOMMATIONS DIRECTES (/Ha de SCOP)



## LES CONSOMMATIONS INDIRECTES (/Ha de SAU)

	2020	2019
<b>TOTAL par Ha dont :</b>	<b>914 €</b>	<b>911 €</b>
Frais de mécanisation	505 €	511 €
Foncier	114 €	114 €
Main-d'oeuvre	151 €	141 €

## LA RICHESSE DÉGAGÉE

Résultat courant par UTAF



## LES RESSOURCES

1.67 UTAF\*  
148 ha dont 27 ha COPJ  
67 vaches laitières

\*Unité de Travail Agricole Familial

## LA PRODUCTION

Quantité de lait vendu



Prix du lait par 1 000 litres



Lait produit par vache en litres



Produit brut total par 1 000 litres



## LES CONSOMMATIONS DIRECTES (EN € PAR 1 000 L)



## LES CONSOMMATIONS INDIRECTES (/Ha)

	2020	2019
TOTAL par Ha dont :	1 104 €	1 106 €
Frais de mécanisation	497 €	501 €
Bâtiments	104 €	104 €
Foncier	100 €	100 €

## LA RICHESSE DÉGAGÉE

Résultat courant par UTAF



## Réforme de la PAC 2023

### Le planning

- Automne 2021 : dépôt des propositions françaises via le PSN (Plan Stratégique National)
- 2022 : Validation du PSN par l'UE
- 2023 : Application à la déclaration PAC

### Ce qui ne devrait pas changer

- Maintien du budget global suite à la COVID : souhait de garder une souveraineté alimentaire
- Le paiement redistributif : 52 ha à 49 €
- L'ICHN
- La transparence GAEC

### Ce qui devrait changer

- Remplacement des DPB par une Aide de Base au Revenu (ABR) : Convergence des ABR à hauteur de 85% de la moyenne nationale à horizon 2026.

- Remplacement de l'ABA et de l'ABL par une aide couplée bovine avec un montant de base et un montant supérieur

Un montant supérieur de 110 € / UGB pour :

- les UGB mâles de plus de 16 mois dans la limite du nombre de vaches
- les UGB femelles de race à viande de plus de 16 mois dans la limite de 2 fois le nombre de veaux

Un montant de base de 60 € pour les autres bovins éligibles (VL...) de 16 mois et plus dans la limite de 40 UGB.

Attention, il y a un plafond de 120 UGB et un chargement de 1,4 UGB / ha de surface fourragère.

- Mise en place des écorégimes

Les conditions d'obtention du paiement vert (Surface d'Intérêt Ecologique, Diversité des assolements et maintien des Prairies Permanentes) sont basculées dans la conditionnalité. Un système d'écorégimes se met en place pour remplacer le paiement vert avec 2 niveaux de rémunération : un niveau standard (60 €\*) et un niveau supérieur (82 €\*) avec une activation par hectare admissible.

### Il y a 3 voies pour y accéder :

- La voie des pratiques : diversification des cultures, maintien des PP non labourées et couverture végétale de l'inter rang.
- La voie de la certification environnementale : Bio, HVE...
- La voie des éléments et surfaces favorables à la biodiversité : présence de haies, mares, bosquets...

Un bonus « haies » pourra s'ajouter uniquement sur les 2 premières voies, soit environ 7 €\* / ha.

\* montants estimatifs

## Fiscalité

### TVA vente à distance dans l'UE à des particuliers ou des non assujettis TVA (vente B to C) :

Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2021, le fournisseur français qui vend pour moins de 10 000 € de biens dans l'ensemble de l'UE peut facturer la TVA française.

En revanche, s'il dépasse ce seuil de 10 000 €, il doit facturer la TVA de l'État membre où se trouve son client consommateur. Attention, c'est un seuil global pour tout le territoire européen et non par pays.

Afin d'éviter aux entreprises de devoir s'immatriculer dans tous les États membres où elles ont des clients, un guichet unique a été instauré.

Via ce guichet créé par le biais de leur espace professionnel sur [impot.gouv.fr](http://impot.gouv.fr), les entreprises peuvent déclarer leurs ventes à distance intracommunautaires dans tous les autres États membres ainsi que la TVA correspondante en un seul endroit.

### Photovoltaïque :

A compter du 9 octobre 2021, les installations sur les toitures de bâtiments agricoles et les ombrières bénéficient de l'obligation d'achat (c'est-à-dire du tarif fixe sans passer par l'appel d'offres) pour des installations d'une puissance jusqu'à 500 kWc (contre 100 kWc précédemment).

## Patrimoine

### Revalorisation des retraites en agriculture :

A compter du 1<sup>er</sup> novembre 2021, les retraites des chefs d'exploitations agricoles **sont revalorisées pour être portées à 85 % du SMIC**. Sont concernés tous les retraités actuels et futurs dès lors qu'ils remplissent les conditions suivantes :

- avoir été chef d'exploitation à titre principal
- avoir le nombre de trimestres requis pour une pension à taux plein
- avoir fait valoir l'ensemble de leurs droits de base et complémentaires

### Baisse des frais de notaire en 2021 :

Passée un peu inaperçue car la baisse est relative (-1,9 % en moyenne), elle a tout de même le mérite d'exister. On soulignera notamment la baisse sur les mainlevées d'hypothèques.

### Se séparer coûte moins cher :

Le droit de partage appliqué aux biens que se partagent de futurs ex-époux ou ex-partenaires de PACS passe à 1,1 % à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022.

## Ressources Humaines

### Allongement du congé paternité :

Pour les papas, le nouveau congé paternité est entré en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2021.

Il leur permet, dans les 6 mois de la naissance de leur enfant, de bénéficier d'un congé d'une durée de 25 jours calendaires pour un 1<sup>er</sup> enfant et jusqu'à 32 jours à partir du 2<sup>ème</sup> enfant. Le congé peut, en outre, être fractionné, c'est-à-dire pris en plusieurs fois. **Le congé est ouvert aux travailleurs non salariés, comme aux salariés. Et pour ces derniers, sans condition d'ancienneté, et quel que soit le type d'emploi** (CDI, CDD, intérimaire).

Pour en bénéficier, le futur père doit faire la demande auprès de sa caisse de Sécurité Sociale (travailleurs non salariés) ou auprès de son employeur (salarié) au moins un mois avant sa date de départ.

**Enfin, ce congé sera indemnisé par la caisse dont dépend le demandeur selon les mêmes règles que le congé maternité.**

## Juridique

### A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022 :

**On ne pourra plus conserver le statut de conjoint collaborateur en agriculture plus de 5 ans.** Sont concernés les nouveaux conjoints mais également ceux en activité. La volonté affichée est de revaloriser le statut en le faisant évoluer soit vers du salariat, soit vers un statut de chef d'exploitation. Les textes étant en cours d'élaboration, nous devrions en savoir plus dans les prochaines semaines.

### Depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2021 :

Une attestation sur l'honneur signée du conjoint, dans laquelle il confirme le choix de son statut, doit être adressée au CFE compétent :

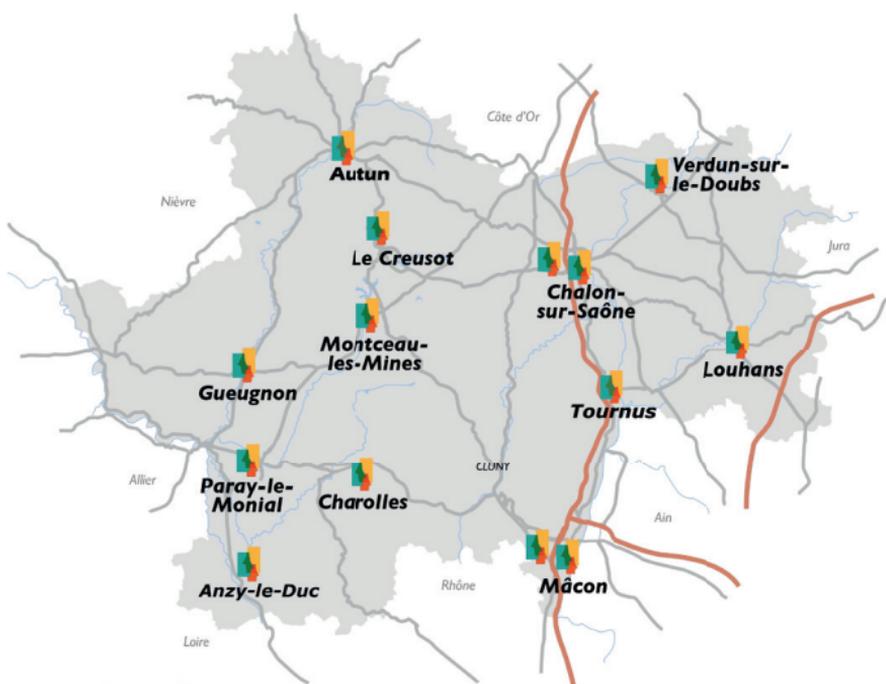
- En cas de création d'entreprise avec déclaration d'un conjoint participant comme salarié, conjoint collaborateur ou encore associé.
- En cas de modification de la situation de l'entreprise, là encore en présence d'un conjoint participant aux travaux.

### Loi Sempastous :

**Une loi de régulation du foncier est en cours d'élaboration.** Elle propose de soumettre à autorisation instruite via la SAFER les cessions de parts de sociétés agricoles ayant pour effet de modifier le contrôle de cette structure, dans le cas où le cessionnaire dépasserait les seuils déterminés localement comme excessifs.

# CERFRANCE

entreprendre, ensemble



Retrouvez l'historique sur 10 ans  
de toutes nos données :

[cerfrance71.fr](http://cerfrance71.fr)



03 85 210 800

[contact@71.cerfrance.fr](mailto:contact@71.cerfrance.fr)

*Des experts comptables,  
des conseils fiables*

